Le 3 juin 2016

Ministère de la Culture et des Communications

OBJET : Renouvellement de l*a politique culturelle du Québec*

Monsieur le Ministre,
Membres du comité de lecture des mémoires,
Mesdames,
Messieurs,

Au nom de l'organisme culturel UTIL dont je suis la directrice artistique, j'ai le plaisir de vous transmettre notre mémoire qui porte sur les valeurs, les objectifs et les ambitions de notre organisme concernant la pratique du théâtre communautaire au Québec. Nous y suggérons en outre quelques pistes de solution en regard du problème chronique que constitue le financement déficient de cette pratique artistique.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 31 mai 2016, les membres ont entériné le dépôt du mémoire au ministère de la Culture et des Communications.

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Dominique Malacort
Directrice artistique
UTIL
35 route de la Grève
Saint-Simon-de-Rimouski (Québec) G0L 4C0

Présentation de l'organisme

UTIL est une OBNL créée à Montréal en 2003. Après avoir réalisé de nombreuses interventions théâtrales mobilisatrices en milieu citadin, l'organisme déménage ses pénates dans le Bas-Saint-Laurent en 2011. Son siège social est désormais situé à Saint-Simon-de-Rimouski, dans la MRC des Basques. Nos actions artistiques et culturelles prennent diverses formes. Le théâtre de mobilisation et d'éducation populaire que nous préconisons est réalisé en partenariat avec des organismes du milieu. Il vise le rassemblement, l'expression collective et le développement d'un regard critique et inventif sur notre environnement. UTIL a collaboré avec plusieurs organismes du milieu, tels le Centre-femmes Catherine-Leblond, les Compagnons de la mise en valeur du patrimoine vivant de Trois-Pistoles, l'École Litalien, la Ferme-École des Basques, le CAPAB, etc. L'équipe est formée d'artistes professionnels dont les compétences et les expériences se complètent. Cette diversité permet à la compagnie de développer une approche multidisciplinaire (théâtre, multimédia, mouvement, écriture, photo etc.).

Résumé

Dès le départ, la pratique du théâtre communautaire est appréhendée comme un droit. Une courte introduction en rend compte, qui revisite les différentes postures du théâtre communautaire dans le monde, notamment en Argentine, en Belgique, au Mali et au Canada (Ontario). Puis nous revenons au Québec, pour nous appuyer sur l'exemple du travail de l'organisme culturel UTIL, implanté dans la MRC des Basques. L'enjeu de ce théâtre réalisé *par* et *pour* les citoyens est identifié (démocratie culturelle), les actions concrètes sont nommées (création collective communautaire), le processus de création est brossé (expression, créativité, création collective), l'impact est reconnu (transformation individuelle et collective), après avoir désigné les principales difficultés et formulé les conditions nécessaires à la réalisation de la mission en retraçant les différences entre médiation culturelle et pratique de l'art communautaire. Enfin, sont suggérées trois recommandations visant la reconnaissance de la pratique, afin que les citoyens de tous horizons puissent se faire entendre et retrouver leur place au cœur de la culture populaire.

Mémoire adressé au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle du Québec.

Le théâtre communautaire ou la réappropriation de la pratique artistique par les citoyens

Rédaction : Dominique Malacort, en collaboration avec l'équipe d'UTIL
Le 3 juin 2016

Puisqu'il s'agit d'une pratique culturelle peu connue au Québec, il nous a semblé nécessaire, avant d'entrer dans le vif du sujet, de faire une courte introduction historique afin de rendre compte des différentes postures du théâtre communautaire.

1) Présence du théâtre communautaire dans le monde

Dans le dossier du « Renouvellement de la politique culturelle du Québec, contexte général » du ministère de la Culture et des Communications, on retrouve un extrait de la déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies qui énonce le principe suivant (article 27, 1948. 8)

> Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

Allant dans le même sens, les praticiens en théâtre communautaire revendiquent ce droit et, passant du principe à l'action, œuvrent à sa réalisation concrète. En Amérique du Sud, particulièrement en Argentine et au Brésil et depuis les années 1990 (soit après les régimes de dictature), se déploie une pratique culturelle nommée *Teatro comunitario*. Dans son ouvrage *Teatro Comunitario, résistencia y Transfomacion Social*, Marcela Bidegain revient sur cette notion de droit et formule une définition dont nous pouvons nous inspirer :

> Le théâtre communautaire surgit du besoin d'un groupe de personnes, d'une région, d'un quartier déterminé ou d'une population, qui se réunissent, se regroupent et communiquent à travers le théâtre. C'est un type de manifestation et d'expression artistique qui part de la prémisse selon laquelle l'art est un droit pour tout citoyen, qui, tout comme la santé, l'alimentation et l'éducation, doit se situer dans ses priorités. Pour ces raisons, on propose à la communauté d'assumer l'art comme tel, et non de le déléguer aux autres. Le théâtre communautaire est un théâtre par et pour la communauté. Il ne se conçoit pas comme un passe-temps, un lieu de loisir ou de détente, ni comme un espace thérapeutique, mais comme une forme de production, un espace qui a pour volonté de faire et de construire.[1]

Le théâtre communautaire est une pratique courante, non seulement dans les pays latino-américains, mais également dans plusieurs pays d'Europe. En Belgique, le théâtre action existe depuis le début des années 1970. On le retrouve aussi dans la plupart des pays africains : le koteba malien peut être considéré comme l'ancêtre du théâtre communautaire. Cette manifestation artistique réalisée par les villageois se pratique depuis la nuit des temps. Elle vise à résoudre les problèmes vécus dans la communauté. Au Canada, cette fois, et du côté fédéral, le Conseil des arts du Canada a créé en 2007 un programme spécifique de collaboration entre les artistes et la communauté (PCAC) [2] :

> La collaboration entre les artistes et la communauté constitue un processus artistique qui engage activement dans des relations de collaboration et de création des artistes professionnels et des membres de communautés autres qu'artistiques.

D'autres instances gouvernementales ont défini l'art communautaire, le reconnaissent et l'appuient financièrement. Ainsi, au Conseil des arts de l'Ontario, il existe un programme spécifique, «*Artistes dans la communauté ou le milieu de travail*», destiné aux artistes désirant travailler dans la communauté[3]. Malheureusement, le Québec n'a pas emboîté le pas de son voisin ontarien. Certes, certains projets de type communautaire peuvent être réalisés par l'entremise des programmes régionaux. En effet, les volets de médiation culturelle invitent à nouer des liens entre les artistes et les collectivités. Mais cet amalgame

---

[1] Traduction libre (2007, p. 33).

[2] Programme de collaboration entre les artistes et la communauté en théâtre, Conseil des arts du Canada, [En ligne]. http://conseildesarts.ca/theatre/trouver-une-subvention/subventions/programme-de-collaboration-entre-les-artistes-et-la-communaute-en-theatre

[3] Programme Artistes dans la communauté ou le milieu de travail. [En ligne]. http://www.arts.on.ca/Page717.aspx

du théâtre communautaire au sein des programmes de médiation culturelle cause une série de problèmes et freine le développement de la pratique. Nous y reviendrons. Poursuivons pour l'instant sur les spécificités de la pratique, en prenant l'exemple d'UTIL qui œuvre dans la région du Bas-Saint-Laurent.

2) Un exemple dans le Bas-Saint-Laurent

UTIL est une compagnie implantée dans la MRC des Basques. Avec peu de moyens mais avec beaucoup de détermination, l'organisme culturel rejoint la population rurale en collaborant avec nombre d'organismes communautaires de la région. Depuis sa fondation en 2002, UTIL a privilégié une posture collaborative avec un théâtre fait *par*, *pour* et *avec* les citoyens. Grâce à une équipe d'artistes professionnels du milieu, UTIL axe sur la multidisciplinarité : théâtre, multimédia, art visuel, écriture, chanson, photo, etc. L'équipe rebondit d'une situation à l'autre en inventant des formes adaptées aux circonstances. Ainsi, en 2015, UTIL a mis au point un nouveau concept, *Le tribunal-théâtre.* Cette allégorie judiciaire devient une réelle tribune populaire où la vision du citoyen trouve sa place dans un espace public qui, autrement, lui est difficilement accessible.

2.1 Contexte et besoins

Ce type d'action culturelle se réalise dans une situation socioéconomique difficile. En effet, de nombreuses municipalités du Bas-Saint-Laurent sont identifiées comme des « municipalités dévitalisées ». Des emplois et des services de proximité disparaissent, tandis que l'exode, phénomène jadis exclusivement associé aux jeunes, touche maintenant les aînés. La population se sent en effet exclue du discours socioéconomique et culturel du Québec. Ignoré par les médias, délaissé par les politiques nationales, non reconnu dans ses compétences, le citoyen est atteint dans son identité et sa fierté, deux ingrédients essentiels à l'énergie de la transformation. C'est pourquoi UTIL affirme que la revitalisation économique passe par une revitalisation de sa culture, une culture assumée et nourrie par la population, une culture vivante, audacieuse et délibérante.

2.2. Actions concrètes et objectifs

Dans ce contexte, le droit stipulé par l'ONU « *de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts* » se fait impératif. Plus concrètement, il s'agit du droit

pour la population rurale de prendre la parole, d'exprimer ses rêves, ses aspirations, ses indignations, de produire une création collective « miroir de la réalité » et de partager cette vision du monde avec la communauté. La pratique du théâtre communautaire constitue dès lors un véritable laboratoire d'émancipation créative et un puissant antidote à la résignation, au silence et à la morosité. À partir des réalités du milieu, UTIL instaure des liens entre l'individuel et le collectif en appréhendant le local dans sa dimension globale. La démarche globale repose sur le constat que lorsqu'un individu prend la parole et participe à un processus de création collectif, il développe sa créativité, son imagination, son audace, son sens critique, tout en reprenant confiance en la force du collectif.

2.3 Résultats

Dans ce théâtre réalisé *par* et *pour* les citoyens s'opère une inversion majeure : les citoyens ne se positionnent plus comme les consommateurs d'une culture élaborée par l'autre (culture d'élite et culture de masse industrielle), mais comme les acteurs et les producteurs de leur propre culture et comme les générateurs de démocratie culturelle. L'impact est indéniable : en se réappropriant la pratique artistique, une transformation se réalise progressivement chez les citoyens et la communauté. En effet, la pratique de l'art communautaire permet :

- de vivre des situations valorisantes et de renforcer son estime de soi ;
- de débattre et de délibérer entre groupes issus de différentes couches sociales, tout en augmentant le sentiment d'appartenance à un territoire commun ;
- de mieux saisir les causes et les effets de la dévitalisation économique et culturelle et d'imaginer ensemble des solutions ;
- de participer à la vitalisation des villages, à la dynamisation culturelle par le rassemblement et la mobilisation citoyenne.

Sur le plan artistique, l'expérience sensibilise les participants et les spectateurs aux pouvoirs transformateurs du travail artistique collectif. Les citoyens s'ouvrent au langage de la métaphore et du symbole en entrecroisant émotion et raisonnement, plaisir et rigueur. Il ne s'agit donc pas de « favoriser le contact »[4] entre les citoyens et les artistes, mais plutôt de

[4] Dossier Renouvellement de la politique culturelle du Québec, contexte général, page 26.

permettre aux citoyens d'expérimenter en profondeur la pratique théâtrale, en parcourant le cycle complet de la création collective communautaire, à savoir :

- l'étape d'apprivoisement et la place à l'expression ;
- l'imagination et le développement de la créativité ;
- l'exploration qui mène à la création collective ;
- l'ancrage dans la communauté avec ses ateliers publics.

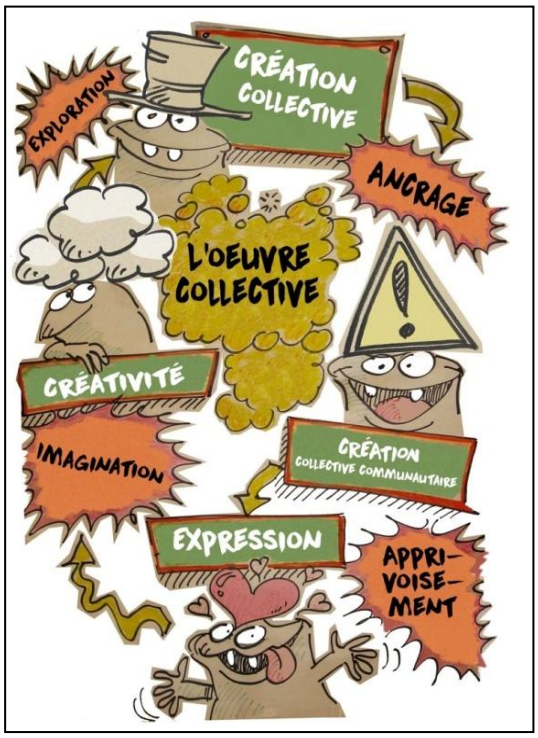

Le cycle entier exige encore une fois un travail dans la durée, car l'enjeu est de taille : permettre à la population rurale de se reconnaitre et d'affirmer son identité et ses particularités culturelles.

3. Difficultés

Cette mission comporte bien entendu des difficultés qu'il importe de reconnaitre. Nous n'en nommerons ici que les deux principales.

La population n'a plus l'habitude de se rencontrer, de partager points de vue et opinions divergentes. Un repli sur soi s'installe, ce qui peut entrainer morosité et passivité. Contrecarrer ce phénomène pour réactiver le débat entre citoyens ne peut se faire rapidement. La pérennité de nos actions est donc indispensable. Une autre difficulté résulte de la raréfaction de la pratique artistique dans les écoles et les milieux de vie adultes. Dans notre société de l'image et du spectacle, le vedettariat et la vie par procuration sont à l'honneur. Les praticiens en théâtre communautaire doivent opérer un travail de rattrapage titanesque pour redonner aux citoyens un minimum de confiance en leurs capacités d'imaginer et de créer.

Le théâtre communautaire s'inscrit dans un courant d'éducation populaire. Au cours du processus de création, le pouvoir est partagé et les expertises croisées. Le temps ralentit, la collaboration remplace la compétition. Pour qu'il y ait émergence respectueuse de la parole

citoyenne, il ne faut rien précipiter ni imposer, et toujours partir de là où se situent les gens.

Les citoyens qui participent aux créations collectives sont liés ou non à un organisme communautaire, une association ou un milieu de travail. Il peut s'agir de communautés géographiques ou d'intérêt. Certes, le théâtre communautaire peut aussi s'adresser à des groupes ciblés, considérés comme exclus ou en difficulté. Il n'en demeure pas moins que l'art communautaire s'adresse à l'ensemble de la communauté. Il ne s'agit pas d'exclure ceux qui ne sont pas classés a priori comme exclus. Par ailleurs, la pratique artistique ne doit pas être confondue avec le travail thérapeutique ou social utilisant les arts comme outil d'intervention. Notre travail demeure d'abord et avant tout culturel et artistique. Pour nous, la guérison ou la croissance personnelle sont davantage une conséquence heureuse qu'un objectif planifié.

4. Conditions de réalisation

Le théâtre communautaire exige un ancrage dans le milieu et dans le temps. Les organismes culturels et les praticiens en théâtre communautaire ont besoin d'un soutien financier récurrent pour réaliser leur mission. Mais comme la pratique n'est pas reconnue au Québec, les praticiens louvoient d'un projet à l'autre, sans accès à un programme spécifique dont les critères correspondraient à leur réalité. Or cette situation ne convient pas au bon développement de la culture populaire. Pour que la pratique se déploie et remplisse son office au sein de la communauté, il est urgent qu'elle émerge pour de bon de la marginalité dans laquelle on la confine.

Dans le dossier du renouvellement de la politique culturelle du Québec, contexte général mentionné plus haut[5], le ministère spécifie que :

> La politique culturelle de 1992 est fortement empreinte d'un esprit de démocratisation et cherche à rendre la culture accessible aux citoyens sur l'ensemble du territoire. Depuis plusieurs années, des interventions viennent compléter cette approche en reconnaissant que les citoyens sont eux-mêmes acteurs et porteurs de culture […] Non seulement la relation entre le créateur

[5] Dossier Renouvellement de la politique culturelle du Québec, contexte général, page 28.

et le public est devenue directe et continue, mais le public lui-même devient producteur et diffuseur de contenus.

Certes, il existe des programmes de médiation culturelle qui, par divers moyens, cherchent à créer des ponts entre le public et l'artiste et visent à intégrer la dimension culturelle dans le champ social. Les projets d'art communautaire y sont admissibles. Nous bénéficions sporadiquement de ces appuis financiers, comme nous avons accès aux programmes régionaux des arts et des lettres et les ententes de développement culturel portées par les municipalités. Dans ces programmes, la participation du public, la valorisation de l'expression citoyenne préconisée dans la médiation culturelle, bien que réelle, ne se fait pas avec la même intention et n'exige pas la même continuité, qu'en art communautaire. On pourrait même affirmer que le mouvement se fait en sens inverse. En effet, l'objectif du praticien en art communautaire consiste à permettre aux citoyens de se rapprocher, non pas de la culture, mais d'eux-mêmes, afin qu'ils assument leur propre parole, produisent leurs propres œuvres, et affirment, haut et fort, leur version de la culture populaire.

5. Recommandations

Pour sortir la pratique du théâtre communautaire de la marginalité et lui permettre d'émerger, certaines actions doivent être entreprises. Les praticiens-pionniers en art communautaire sont des artistes aguerris qui cumulent de nombreuses compétences. Mais pour qu'il y ait relève, il faut non seulement des écoles de formation (ce qui est en train de se créer), mais également une reconnaissance, claire et affirmée, de la pratique. Ainsi, une juste rémunération pour les praticiens et un travail régulier auprès des communautés devraient être inscrits dans la politique et les programmes culturels. Cette reconnaissance pourrait se faire en trois stades :

- Commander une étude indépendante sur la pratique spécifique de l'art communautaire afin d'éviter l'amalgame avec les programmes de médiation culturelle. La chose a été faite en 2006 avec le dossier *Imagine* de Laurie McGauley pour le Fonds de collaboration entre les artistes et la communauté du Conseil des Arts du Canada[6]. Le

[6] Conseil des arts du Canada (2006). *Un examen indépendant du Fonds de collaboration entre les artistes et la communauté du Conseil des Arts du Canada* [En ligne]. Repéré à URL http://conseildesarts.ca/fr/conseil/recherche/trouver-les-rapports-de-recherche/2006/imagine-un-examen-independant-du-fonds-de-collaboration-entre-les-artistes-et-la-communaute-du-conseil-des-arts-du-canada

Conseil des arts de l'Ontario, pour sa part, a publié un manuel informatif destiné aux artistes et aux collectivités.[7] Le théâtre communautaire s'y trouve clairement identifié. À noter que nous avons au Québec un bon nombre de praticiens-chercheurs et étudiants universitaires de maitrise et de doctorat qui ont déjà effectué plusieurs recherches en art communautaire.

- S'inspirer de ce qui a été fait dans d'autres pays, en particulier en Argentine et en Belgique. En communauté française de Belgique, dix-sept troupes de théâtre-action sont réparties sur le territoire et jouissent d'une reconnaissance à part entière et d'une stabilité financière. Leur expérience pourrait certainement nourrir la nôtre.
- Reconnaitre la fonction spécifique de la pratique de l'art communautaire, et ce, dans toutes les disciplines : théâtre, danse, multimédia, art visuel, etc. et permettre aux organismes de jouir d'un appui financier qui réponde aux besoins de la pratique et tienne compte des critères propres, tant d'un point de vue esthétique, que pédagogique et organisationnel.

En conclusion

En ce qui concerne la place accordée à la culture citoyenne, le Québec accuse un retard qu'il est grand temps de combler. Si nous voulons un peuple dynamique, fier, imaginatif, il faut lui donner les moyens de se développer culturellement et ne pas avoir peur de lui donner la parole. Nous devons revenir à l'essence de notre culture, celle portée par notre peuple. Citadins et ruraux, néo-Québécois et natifs, exclus et inclus, chacun doit se faire entendre, et le praticien en art communautaire est là pour les accompagner.

[7] Programme Artistes dans la communauté ou le milieu de travail. [En ligne]. http://www.arts.on.ca/Page717.aspx